

# COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

## Réunion Commission du 15 Juillet 2020

**Président** : M. MALLET

**Présents** : M. MONTMAYEUR, H GIROUD GARAMPON

### REUNION DE DEBUT DE SAISON

Dans le but de bien préparer les réunions de début de saison, la commission éthique et prévention du District de l'Isère souhaite, que les clubs du District qui voudraient voir aborder certaines thématiques nous envoient avant le 28 Aout 2020 leurs demandes

Conformément à l'Article 21Bis des Règlements Généraux du District, chaque équipe doit être représentée par son éducateur et un dirigeant licencié, en outre ces personnes devront avoir leur licence avec eux (Foot compagnon). Une vérification sera faite lors de l'émergence.

Pour rappel, les équipes 1 de D5 sont invitées à participer à la réunion de leur choix

Les dates de ces réunions pour les équipes évoluant en D1, D2, D3 et D4 sont les suivantes :

D1	Poule A	Samedi 19/09/2020 à 10H	SAINT ANDRE LE GAZ
D1	Poule B	Samedi 19/09/2020 à 10H	JARRIE CHAMP
D2	Poule A	Mercredi 16 /09/2020 à 19H	BILIEU
D2	Poule B	Lundi 14/09/2020 à 19H	CHABONS
D2	Poule C	Lundi 14/09/2020 à 19H	CORBELIN
D3	Poule A	Lundi 14/09/2020 à 19H	USVO
D3	Poule B	Mercredi 16 /09/2020 à 19H	BEUCROISSANT
D3	Poule C	Mercredi 16 /09/2020 à 19H	OYEU
D3	Poule D	Samedi 19/09/2020 à 10H	VALLEE DE L'HEN
D4	Poule A	Lundi 21/09/2020 à 19H	lieu à définir
D4	Poule B	Lundi 21/09/2020 à 19H	lieu à définir
D4	Poule C	Lundi 21/09/2020 à 19H	lieu à définir
D4	Poule D	Mercredi 23 /09/2020 à 19H	lieu à définir
D4	Poule E	Mercredi 23 /09/2020 à 19H	lieu à définir

Les clubs de D1, D2 et D3 tirés au sort doivent nous faire **[parvenir avant le jeudi 23 juillet](#)** le lieu de ces réunions. Les clubs de D4 seront avertis dès que la composition des poules sera effectuées.

## BONUS MALUS

### RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

#### Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

.....Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

## DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes **dès lors que toutes les personnes désignées** auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.